

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences humaines et sociales** » mention « **Sciences de l'éducation** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

| MASTER 1 |
|---|
| Semestre 1 |
| <u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Odile Thuillier Suppléant(e) : Caroline Hache <u>Liste des membres :</u> Caroline Hache, Caroline Ladage, Xavier Roth <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> |
| Semestre 2 et Jury de MASTER 1 |
| <u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Odile Thuillier Suppléant(e) : Caroline Hache <u>Liste des membres :</u> Caroline Hache, Caroline Ladage, Xavier Roth <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> |

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type (Recherche)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Grégory Lo Monaco
Suppléant(e) : Christine Poplimont

Liste des membres : Caroline Ladage, Christine Poplimont

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type (Responsable de formation, intervenant en organisation)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline Ladage
Suppléant(e) : Odile Thuilier

Liste des membres : Caroline Hache, Olivier Marty, Odile Thuilier

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Philippe Bonnet

Parcours-type (Ingénierie de la formation)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christine Poplimont
Suppléant(e) : Grégory Lo Monaco

Liste des membres : Grégory Lo Monaco, Christine Poplimont

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Eric Basso

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 31/10/2023

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

